

## Barzan

Moulin du Fâ – La Grande Avenue

Laurence Tranoy, Emmanuel Moizan et Cécile Batigne

---



Éditeur  
Ministère de la culture

### Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/3316>

DOI : 10.4000/adlfi.3316

ISSN : 2114-0502

### Référence électronique

Laurence Tranoy, Emmanuel Moizan et Cécile Batigne, « Barzan », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 04 octobre 2016.

URL : <http://adlfi.revues.org/3316> ; DOI : 10.4000/adlfi.3316

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Barzan

Moulin du Fâ – La Grande Avenue

Laurence Tranoy, Emmanuel Moizan et Cécile Batigne

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 204538**

Date de l'opération : 2009 (FP)

- 1 L'étude de « La Grande Avenue » s'est poursuivie en 2009, le long de l'axe D1, dans les zones 1, 2 (élargie) et 4. Deux nouvelles zones ont été ouvertes : la zone 5 située entre les zones 1 et 2 et la zone 6, à 50 m au sud, à l'endroit où les vestiges de l'axe D2 avaient été prospectés électriquement en 2007 par Marion Druez. Ce nouveau secteur concerne des vestiges dont une grande partie est enfouie sous le chemin communal n° 4.
- 2 Les cadences d'occupation des lieux sont associées à quatre états.
- 3 L'état 1 correspond à l'étape initiale du développement urbain, dans ce quartier de la ville. La mise en place des premiers axes de voirie structure un espace investi à l'époque augustéenne précoce et probablement dès l'époque pré-augustéenne. Il a été atteint en divers points et se caractérise par une couche de terre noire correspondant à un niveau d'occupation. En zone 2, il accueille des aménagements interprétés pour l'heure comme des vestiges de conduites d'eau.
- 4 L'état 2 est caractérisé par la mise en place d'un système viaire qui encadre un espace que nous nommons « esplanade » (environ 50 m de largeur), faute de mieux, dans l'état actuel des connaissances. Il s'agit des axes désignés D1 et D2 par P. Aupert et J. Dassié (Aupert & Dassié, 1997-1998). On sait désormais, par les prospections et la fouille qu'en D1, comme en D2, le système viaire s'étend sur environ 500 m de longueur. Ces deux rues sont respectivement bordées par les murs M20 et M80. Ces derniers sont légèrement convergents, ce qui apparaît aussi nettement en prospection électrique (Mathé & Druez, 2009, fig. 1, p 106). Ils encadrent l'esplanade, large à cet endroit de 50 m.
- 5 En D1, nous avons proposé de considérer que les voies correspondaient à une rue processionnelle associée au sanctuaire (Tranoy *et al.*, 2009 : 84). En D2, on découvre un

système symétrique à D1. La fouille ponctuelle en plan ne permet d'en saisir que la phase flavienne mais il est sans doute mis en place dès la première moitié du I<sup>er</sup> s.

- 6 Le mur bordier, M80, doté de chaperons, présente les mêmes modes de construction que M20 et la même largeur (en moyenne 0,48 m). On peut aussi rapprocher M80 du mur du premier péribole du sanctuaire. La largeur de ce dernier est supérieure d'une douzaine de centimètres mais il est construit avec un mortier identique, les moellons sont de mêmes modules avec des joints tirés au fer et il était également surmonté de chaperons.
- 7 En 2008, nous pensions, à tort, que le remblai de l'état 3, étalé dans la première moitié du II<sup>e</sup> s., composé d'huîtres, de faune et de céramique, ne s'étendait pas au-delà de la zone qui fait face aux entrepôts (fouille A. Bouet). La campagne de 2009 a révélé sa présence plus vers l'est, sur 140 m<sup>2</sup>. En zone 5, le nouveau bâtiment St.84 appartient au même horizon que St.5 décrit en 2008. Ces deux bâtiments, de construction légère, ont sans doute eu des fonctions identiques, peut-être liées aux travaux d'étalement des remblais. En zone 6, le mur M80 subit un arasement partiel. Les chaperons qui marquent ce mur dans le paysage sont éliminés : ils sont récupérés ou abandonnés *in situ* mais en contrebas du mur, du côté nord, c'est-à-dire hors de l'emprise de la rue ; le mur est alors, progressivement, occulté par des remblais qui s'apparentent à des poubelles. Ce phénomène est consécutif au rehaussement des niveaux de circulation par l'installation de nouvelles chaussées. La situation n'est donc pas symétrique à ce que l'on observe de l'autre côté de l'esplanade. Il semble que le but ici (en D2) est de masquer une construction alors qu'en face (en D1), il s'agit d'araser et de niveler pour préparer les futurs aménagements.
- 8 L'état 4 (seconde moitié du II<sup>e</sup> s.), signe une rupture dans l'histoire de l'axe de circulation et constitue un tournant à l'échelle du plan d'urbanisme de l'agglomération. L'axe de circulation glisse vers le nord et passe en position secondaire, en arrière d'un portique de 10 m de largeur auquel sont associées douze exèdres rectangulaires réparties de part et d'autre d'une exèdre plus vaste que les autres et de plan carré (Mathé & Druez, 2009 ; Tranoy *et al.*, 2009). Le portique est ouvert sur l'esplanade et fait face à l'estuaire.
- 9 La campagne 2009 a permis de localiser la troisième exèdre en négatif. Le dégagement de M21 sur plus de 70 m de longueur nous permet désormais d'affirmer qu'il s'agit bien d'un mur stylobate. Son état d'arasement complique l'interprétation mais les données de 2009 ouvrent des perspectives pour compléter l'approche architecturale du portique. En face du portique, de l'autre côté de l'esplanade, il n'existe, durant cet état qu'une voie dont la rive sud-est urbanisée, comme le montrent les données acquises en 2005 dans le quartier du trésor.
- 10 (Fig. n°1 : Plan de masse de la campagne 2009 (système planimétrique Lambert 93))
- 11 TRANOY Laurence, MOIZAN Emmanuel et BATIGNE Cécile

---

## ANNEXES

